

DÉCEMBRE 2010

Babill' A-APARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 10 janvier 2011
Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18H45

ELSA BOISJOLY

Artiste-peintre - Acrylique
www.boisjolyelsa.com

Après avoir suivi des études en art, en communication et en histoire de l'art, Elsa Boisjoly emprunte différentes avenues de la création pour trouver sa voie.

Retour à l'essentiel ; les champs, les jardins et la rivière qui ont si bien peuplé son enfance créent de nouvelles sources d'inspiration.

Des ateliers dirigés au Québec et aux Etats-Unis l'amènent à développer des œuvres qui ont trait à sa vision très personnelle de la nature. D'un coup de pinceau souple et vif, elle rend tout particulièrement hommage aux fleurs et aux papillons.

De septembre à novembre 2010, elle accompagnera les monarques dans leur migration de 4 000 kilomètres à travers le continent nord-américain. Du Québec au Mexique en passant par les Etats-Unis, le monarque n'a pas de frontières.

Elle participe à de nombreux événements artistiques au Canada et en Europe.



Exposé technique

Quand la passion d'un sujet ne nous quitte pas, il faut savoir se renouveler, le voir avec des yeux nouveaux. Pour avancer dans cette quête du meilleur...«le prochain tableau».

C'est pourquoi, je suis de retour d'un voyage de plusieurs semaines sur la route migratoire du papillon monarque. Celui-ci m'a menée des Laurentides, en passant par plusieurs villes et parcs du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis, jusqu'aux montagnes du Michoacán au Mexique. C'est à cet endroit que des millions de papillons monarques passent l'hiver dans des pins majestueux. Puis, par

une magie pas tout à fait résolue, ils nous reviennent après plusieurs générations pour simplement embellir notre région.

Le papillon ne cesse de me fasciner. Depuis dix ans, je traite du même sujet. Celui-ci demeure le même, le traitement, lui, diffère.

Ma peinture évolue constamment par expérimentation. Cette évolution se traduit par une grande différence dans le traitement de mon œuvre. Le papillon prend maintenant toute la place. La texture, l'empâtement et certains collages sont très présents. La couleur plus vibrante que jamais vise à toujours rendre hommage au sujet. Hé oui, toujours le même «Le papillon!!! »

EXPOSÉ TECHNIQUE DU 6 DÉCEMBRE 2010 CHARLES SUCSAN

Artiste multi-disciplinaire
www.sucsan.ca

Charles Sucsan est né à Paris, France, de parents hongrois. Il a étudié à Paris et à Budapest. Il possède une formation en céramique, dessin, peinture.

- Production artistique permanente depuis 1960 à Montréal.
- Réalisation de nombreuses grandes murales en céramique spécialement les murales abstraites dites «dentelées» et les plaques de céramique petits tableaux.
- Aussi peinture à l'huile, acrylique, dessin, encre, pastel et gravure.



Fréquenter l'œuvre de Charles Sucsan, c'est entrer dans un monde en mouvance constante où la sensibilité et la spiritualité vont de pair dans un contexte toujours expressionniste. L'esthétique y prend une place primordiale à l'intérieur d'un concept temporel toujours actuel.

EXPOSÉ TECHNIQUE DU 7 FÉVRIER 2011 ÉDITH RÉMY

Artiste-peintre - Acrylique
www.edithremy.com

Sa peinture pose un regard intimiste sur les scènes de la vie quotidienne. Faisant appel à l'expression plutôt qu'à la réalité, elle invente les couleurs des lieux et utilise une perspective aérienne plutôt que linéaire. Empruntées au maniérisme, les formes humaines y prennent parfois des dimensions exagérées ou difformes, imposant ainsi leurs présences à l'œuvre.

L'archéologie, les anciennes civilisations ou la préhistoire sont des champs de connaissance qui nourrissent sa démarche. Elle illustre abondamment ses œuvres par leurs symboles, leurs signes ou leurs écritures. Ses thèmes trouvent leur source dans la nature, les différentes cultures. Elle est attirée par le mystère, l'inconnu, l'être humain et son environnement. Elle explore l'essence des êtres et des choses. Elle crée des atmosphères de couleur chaude, laissant des espaces indéfinis et suggestifs...



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président

famille_landry00@sympatico.ca 450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions

danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants

mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel

amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions

arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement

ll.masson@sympatico.ca 450 649-1454

Colette Legrand, directrice au développement des artistes

legrandcol@hotmail.com 450 441-2745

Claudette Sicotte, secrétaire

cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Pauline Lysight, directrice à la formation

polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal

stephberg@webfocusdesign.com 450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le BABILL'AAPARS DE JANVIER, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **30 décembre**

à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :

stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain 450.441.2085

Nicole Béland 450.619.6035

Hugo Bellemare 450.649.4204

Monique Borduas Cantin 450.922.9655

Estelle Brisette 450.467.8581

André Brisson 450.653.1947

Françoise Jeker 450.447.0907

Céline Desrosiers 450 550-1729

Caroline Cloutier 450.449.2104

Isabelle Dessureault 450.653-4548

Denise Drapeau 450.536-0445

Denis Hardy 450.441-7913

Lise Martineau 450.441-5303

Yolande Morissette 450 467-8144

Lysette Brière 450 469-4638

Sylvie desroches 450 468-1071

Sylvie Boisvert 450 465-0427

VISIBILITÉ AUX PROMENADES ST-BRUNO POUR 6 MOIS !

3e exposition de l'AAPARS aux Promenades St-Bruno Les 12 et 13 mars 2011

Une grande première lors de notre 3e exposition aux Promenades St-Bruno car en plus de l'exposition, il y aura également un concours où tous les artistes peintres exposants sur les lieux seront admissibles et auront la chance d'avoir une reproduction d'une de leur œuvre exposée aux Promenades St-Bruno pour une période de 6 mois !!! Quel bon coup de publicité pour les gagnants!!!

Les détails du concours sont présentement en train d'être finaliser mais nous savons qu'au moins trois artistes auront une reproduction d'une de leur œuvre exposée dans un emplacement à grande visibilité, la cour alimentaire des Promenades St-Bruno. Ne manquez pas cette occasion d'avoir votre travail vu par des milliers de personnes. Vos coordonnées seront indiqués (nom, courriel, site web et numéro de téléphone si vous le désirez) donnant ainsi toutes les informations nécessaires aux visiteurs pour vous rejoindre. Nous vous informerons des détails du concours dès que possible.

L'exposition aura lieu le samedi et dimanche, 12 et 13 mars 2011, et nous disposerons de deux emplacements : la cour Sears et la cour centrale aux Promenades St-Bruno.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du 6 décembre au 7 février 2011. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 7 février 2011. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Pour une question de logistique, les 20 premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears. Il y aura tirage au sort, le samedi 12 mars au matin, pour déterminer l'emplacement de chaque artiste à la cour pré-assignée.

Le nombre de places étant limité, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 14 février. Les exposants confirmés recevront l'information sur le lieu où ils exposeront, la cour centrale ou la cour Sears, ainsi que leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler :

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions

AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice des expositions

AAPARS

DATE : Samedi et dimanche, les **12 et 13 mars 2011**
ENDROIT : Promenades St-Bruno - Cours centrale et Sears
1, boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J5
INSTALLATION : Samedi le 12 mars à 7h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste garantit que les œuvres exposées sont originales, créées par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste (voir la définition d'une copie et d'une reproduction au verso).
2. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 7h30h et 8h30, samedi le 12 mars, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 8h30 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
3. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
4. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex. : sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.) ET AUCUNE CONSOMMATION NE DOIT ÊTRE PRISE SUR PLACE.**
5. **Les jeans ne sont pas permis lors de l'exposition des Promenades St-Bruno.**
6. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
7. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 7h30 à 18h et dimanche de 9h à 17h30).
8. **L'artiste devra décrocher ses œuvres le samedi soir à 18h et les remettre en place le dimanche matin à 9h00.** Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h30 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
9. **Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises,** l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.
10. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses oeuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
 - **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les oeuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
 - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses oeuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;

- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - **Toutes les ventes que vous faites, incluant les cartes et signets, qui ne sont pas comptabilisées à la table des ventes doivent être reportées à la fin du week-end à la directrice des expositions pour des fins de statistiques que nous devons remettre aux Promenades;**
 - Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini;
 - Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
11. L'artiste dégage l'AAPARS et Les Promenades St-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
12. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une

reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 12 mars à 7h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LÉTTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

(DATE)



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition aux Promenades St-Bruno

Les 12 et 13 mars 2011

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Courriel : _____

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 7 février 2011 et posté à cette adresse :

AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal. Pour une question de logistique, les 20 premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. Vos œuvres doivent être préférablement numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca. Vous pouvez également nous faire parvenir par la poste vos photos sur cédérom ou imprimées sur du papier photo de qualité avec votre formulaire d'inscription.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

N'oubliez pas d'identifier vos photos au verso ou votre cédérom. Le tout vous sera remis lors de l'exposition.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la paperasse, la correspondance, la publicité, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires, la rédaction, le gardiennage du samedi soir, etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

Quelques images de nos deux dernières expositions aux Promenades St-Bruno



*Nous tenons à vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes
ainsi qu'à tous les membres de votre famille...*

EXPOSITIONS ET COMMUNIQUÉS

Vernissage et Concert



La Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal vous invite au vernissage des œuvres des artistes peintres qui se sont distingués dans le cadre de son concours « Éclat de Lumière ».

Mercredi 24 novembre 2010, de 17 h à 19 h

Nous serons heureux de vous recevoir à la Coopérative. Vous pourrez échanger lors de cet événement avec les artistes.

RSVP
450 677-5203
accueil@cfrrsm.com

Nous vous invitons également à vous procurer des billets pour le concert de Noël sous la présidence d'honneur de

Madame Monique Brisson
Conseillère municipale et responsable des dossiers culturels à la Ville de Longueuil et présidente de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil

avec la Chorale des enfants de la Rive-Sud sous la direction musicale de Madame Betty-Jo Christiani

Dimanche 12 décembre 2010 à 14 h

Le dévoilement du nom des gagnants du concours « Éclat de Lumière » aura lieu lors de ce concert.

Coût : 10 \$
Billets en vente à la Coopérative



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL

635, boulevard Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec) J4J 2H8

Bienvenue !

C'est avec plaisir que nous tenons à souhaiter la bienvenue à **Caroline Cloutier**, nouvellement recrutée comme relationniste à l'AAPARS. Vous pouvez rejoindre Caroline au numéro suivant :

450.649.2104

Un grand merci à **Céline Desrosiers** qui détenait ce poste auparavant.

AVIS DE RECHERCHE

Vous désirez vous investir personnellement dans une organisation extraordinaire ?
Le poste suivant est disponible au sein de l'AAPARS :

Directeur(trice) à la publicité et aux communications :

Le directeur à la publicité et aux communications est le porte-parole de l'association. Il doit :

- Distribuer les communiqués portant sur les activités artistiques de l'Association pour en assurer la notoriété et développer l'intérêt des membres du public,
- Informer les médias locaux des activités de l'association,
- En coopération avec le directeur au Développement culturel, prendre contact avec les divers intervenants, notamment :
- les artistes invités
- les médias
- les associations de peintres
- les commerçants de matériel d'artiste
- Communiquer avec le web-mestre afin de faire modifier et/ou ajouter des informations sur le site de l'Association.
- À la demande du trésorier, préparer prévisions budgétaires pour son poste,
- À la fin de son terme, remettre à son successeur les biens de l'Association qui étaient sous sa garde.

Cours d'aquarelle



privés ou semi-privés
personnalisés
selon votre niveau

Atelier de Lorraine Arsenault

Artiste peintre et aquarelliste

Tél.: 450. 461. 0114

Saint-Bruno

arseneaux@sympatico.ca

www.lorrainearsenault.com



SAINT-BRUNO
Raymond Lavoie
exposera ses oeuvres
jusqu'au
8 janvier 2011

2236, boul. Sir-Wilfrid-
Laurier Saint-Bruno

Intéressé(e) à exposer chez
St-Hubert vous aussi ?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045

pilotte.ghislaine@videotron.ca

Atelier de Cadres Déry

Les
spécialistes
de
l'encadrement

Déjà 22
ans

- Gros et détails
- Fabrication sur place
- Miroirs encadrés sur mesure
- Laminage et transferts sur toile
- Service conseil
- Encadrement sur mesure 20% à 40%

Visitez notre
section promotion au
www.cadresdezy.com

Nos heures d'affaires :
lundi, mardi,
mercredi : 9 h à 17 h
jeudi, vendredi :
9 h à 18 h
samedi 10 h à 15 h

1999 Nobel, local 4, Ste-Julie • Tél. et Téléc.: 450 649-4981



Marie-Claude petite Photo Marcel Arel



La jeune Réveuse huile 24 x 20

Marie-Claude Arel

« Héritage »

Exposition du 29 novembre au 29 décembre 2010

À la Bibliothèque Sainte-Rosalie 13 955 avenue Morissette
Saint-Hyacinthe, QC J2R 1M9, 450-799-4132

Ouvert Lun, Mar, Jeu, Ven de 13H30 à 20H
Sam 10H à 14H

Pour cette exposition, Marie-Claude fait honneur à son père, Marcel Arel, un photographe des années 60-70, en revisitant ses œuvres sur toile.

L'exposition propose la pellicule originale du père jointe à l'interprétation de la fille. L'intérêt de Marie-Claude pour l'art se réveille après plusieurs années alors qu'elle suit un cours de peinture en 2006. Depuis, elle peint de façon régulière pour nourrir sa passion

Votre galerie virtuelle sur internet pour seulement

5\$ par
mois

Qui peut s'inscrire? Tous les artistes peintres membres en règle de l'A.A.P.A.R.S. peuvent avoir leur page web pour aussi peu que 5\$ par mois sur le site de l'association www.aapars.com.

En vous inscrivant à la galerie virtuelle de l'A.A.P.A.R.S., vous bénéficiez des avantages suivants :

1. Vitrine sur le monde comprenant :
votre CV et démarche artistiques
+ 5 photos de vos œuvres dans
votre profil
+ un maximum de 30 œuvres dans
votre galerie virtuelle
2. Autonomie vous permettant de
créer vous-mêmes votre page web
avec n'importe quel ordinateur
fonctionnant
3. Flexibilité vous permettant de faire

la mise à jour de votre page quand
bon vous semble

4. Facilité grâce à des instructions fa-
ciles à suivre
5. Bas prix
6. Assistance gratuite au besoin

Tout ce que vous devez faire :

- Photographier vos œuvres, et le nu-
mérer si vous n'avez pas de caméra
numérique;
- Rédiger votre CV et démarche artis-
tiques;
- Appeler la responsable de la galerie,
madame Carole C.-Gagnon 450
658-0177, pour vous inscrire et ob-
tenir votre numéro d'identification
personnelle (NIP) et mot de passe;
- Compléter vous-même votre page
web en suivant les instructions (ras-
surez-vous, rien de compliqué!).

webfocus design

le web à échelle humaine

Gardez le **plein contrôle** sur le
contenu et les mises à jour de
votre site.

Consultez-moi pour un site
Web **efficace** et **abordable** !

WordPress

Stéphane Bergeron
450.702.0607
www.webfocusdesign.com

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

PRINCIPAL (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière

Madame Mance Grégoire, Directrice

1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)

*Atelier de
Cadres Déry*

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7
450 649-4981



**Bertrand
St-Arnaud**

Député de
Chambly



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Québec

Nicole Ménard
Députée de Laporte
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région
de la Montérégie

Ville de
**SAINT-BRUNO
-de-Montarville**



*Avenue
des Arts*

Matériel d'artistes

514-843-1881

328A Avenue Victoria, Westmount

**BLOC
QUÉBÉCOIS**

Carole Lavallée
Députée de Saint-Bruno – Saint-Hubert
5540, chemin de Chambly, bureau 110,
Saint-Hubert (Québec) 450-926-5979



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL
635, boul. Curé-Poirier O.,
Longueuil 450 677-5203

MAGAZIN art

4953, rue Nancy, Pierrefonds
H8Z 1Z9

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7
Tél. : 450 653-36247



Pierre Curzi.org
Député de Borduas



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000

**Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno**

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

COLLABORATEURS (ARGENT)

**BLOC
QUÉBÉCOIS**

Yves Lessard,
député de Chambly-Borduas

Josée Beaudin,
députée de St-Lambert

Jean Dorion,
député de Longueuil-Pierre-Boucher

Luc Malo,
député de Verchères-Les Patriotes



DAVE TURCOTTE
Député de St-Jean
MARIE MALAVOY
Députée de Taillon

**lerie
galerie 2456**

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



11753, rue Letellier, Montréal,
514 331-9333

**Café
BROSSARD**

10848 av. Moisan,
Montréal, H1G 4N7
514-321-4121

DeSerres

4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669

webfocus design

450 702-0607



ADMIRATEURS (BRONZE)



MONIQUE RICHARD
Députée de Marguerite-D'Youville

ÉMILIE PELLETIER
Député de Saint-Hyacinthe

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères



922, rue Laurier,
Beloil
450 467-4637



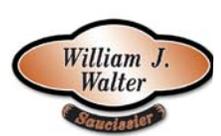
450 461-1845



1600, rue Montarville
Saint-Bruno
450 723-1249



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971



1380, rue Montarville
Saint-Bruno
450 461-3033